

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2016

---

ORDONNANCES N° 2016-1019 DU 27 JUILLET 2016 ET N° 2016-1059 DU 3 AOÛT 2016 -  
(N° 4122)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par  
Mme Santais, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 8, après le mot :

« réseaux »,

insérer le mot :

« publics ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.